

LES GENRES LITTÉRAIRES

Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?

On désigne par genres littéraires, des ensembles de textes que l'on regroupe parce qu'ils ont des caractéristiques communes. Les genres littéraires sont des catégories de la littérature déterminées en fonction de la forme d'expression choisie (roman, pièce de théâtre, poème etc.), mais également du registre, du sujet, de l'atmosphère générale de l'œuvre (une pièce de théâtre peut-être une comédie ou une tragédie).

On distingue généralement cinq grands genres littéraires :

- Le genre narratif,
- Le genre poétique,
- Le genre théâtral,
- Le genre argumentatif,
- Le genre épistolaire.

Les genres narratifs :

- **La chanson de geste:** long poème épique du Moyen Age.
- **Le fabliau:** récit populaire du Moyen Age, amusant et satirique.
- **L'épopée:** récit, embelli par la légende, des exploits de personnages historiques luttant souvent pour un idéal, autour d'un chef, et sous l'œil de Dieu; l'épopée, généralement violente, recherche les effets grandioses et utilise l'antithèse, l'hyperbole, l'allégorie, le merveilleux.
- **Le conte:** court récit en prose relatant une suite d'aventures imaginaires. Les personnages, schématisés et/ou stéréotypés, et le déroulement de l'action ont une valeur symbolique qui donne au conte une portée philosophique ou morale.
- **La nouvelle:** court récit en prose organisé autour d'une seule action et comportant un petit nombre de personnages. La nouvelle cherche souvent à saisir un aspect particulier de la vie réelle et s'attache à analyser les réactions des personnages dans cette situation donnée. La chute de la nouvelle surprend le lecteur.
- **Le roman:** long récit en prose (ou au Moyen Age en vers), qui peut revêtir de multiples formes (roman d'aventures ou d'analyse, roman épistolaire, etc.). Son organisation traditionnelle autour d'une intrigue et de personnages a été remise en cause au XXe siècle par les partisans du Nouveau Roman.
- **Le roman courtois:** récit de chevalerie se déroulant à la cour d'un seigneur et où l'amour d'un héros pour sa dame est essentiel.
- **Le théâtre :** il permet confrontation des points de vue par le moyen du dialogue, il place le spectateur en position de juge ou d'arbitre, même si l'auteur oriente son jugement. Il permet également d'exposer des conflits intérieurs par l'usage du monologue : un personnage, dans une situation difficile, peut être conduit à exposer les arguments contradictoires entre lesquels il se trouve partagé. On parle alors de délibération.

- **Le roman** : un roman est parfois voué tout entier à défendre une idée, une conception du monde ou de la société, ou à se livrer à un travail de dénonciation. On parle alors de roman à thèse. Mais l'argumentation peut être présente ponctuellement par exemple dans un dialogue ou dans une description permettant de percevoir un jugement de la part du narrateur.
- **La fable** : court récit en prose ou en vers, le plus souvent accompagné d'une moralité énonçant la leçon qu'il convient de tirer du récit à l'apologue.
- **Le conte philosophique** : il prend la forme d'un récit de fiction en prose, généralement plus court qu'un roman. Il vise à susciter la réflexion sur les thèmes les plus divers (politique, religion, science, morale etc.) au travers des aventures souvent peu vraisemblables des personnages. Ces derniers sont souvent déterminés par un nombre de traits limités. Le conte philosophique privilégie l'usage du comique, par exemple en soulignant le ridicule d'un comportement ou d'une institution. Il a fréquemment une portée satirique.
- **L'utopie** : le mot utopie, inventé par Thomas More en 1515, signifie en grec à la fois « lieu de nulle part » et « lieu du bien ». Dans une utopie, l'auteur présente un pays imaginaire dans lequel les hommes sont parvenus à créer un système politique et social proche de l'idéal, ou parvenant à supprimer les injustices et défauts majeurs du monde réel dans lequel vit le lecteur.
- **Le voyage imaginaire** : ce type de récit raconte les aventures de héros découvrant des pays aux caractéristiques étranges ou merveilleuses. Le lecteur est amené à percevoir les analogies et les oppositions entre ces mondes et celui dans lequel il vit.
- **La satire** : est une forme d'origine latine (*satura* : mélange) qui mêle dialogue, apologue, caricature, anecdote ou discussion : elle traite de sujets variés et son auteur tourne en dérision les vices et les ridicules des hommes de son temps.

Les genres / formes poétiques

La principale caractéristique du texte poétique est de produire des émotions et de transmettre des sensations.

Au XVII^e siècle, les usages de la poésie sont fixés par des lois rigoureuses, codifiées par François de Malherbe et Nicolas Boileau. Ils imposent les règles suivantes :

-L'alternance des rimes féminines et masculines.

-Le rejet et l'enjambement sont condamnés.

-Une césure forte est de rigueur, marquée si possible par un élément de ponctuation.

Les formes fixes :

- **Le rondeau** : date du Moyen Âge. Il est mis en musique pour danser une ronde, c'est une forme brève sur trois strophes, généralement écrites en octosyllabes, les strophes 2 et 3 reprennent en refrain le début du premier vers.
- **La ballade** : est une chanson à refrain de thème lyrique. Construite sur trois rimes, elle est composée de trois huitains en octosyllabes et d'un envoi, demi-strophe finale.
- **Le sonnet** : importé d'Italie est la forme propre à la pléiade. Il est constitué de quatre strophes : deux quatrains de rimes embrassées (ABBA) et deux tercets sur trois autres rimes (CDE).

-Le sonnet italien est construit sur le schéma suivant : ABBA ABBA CCD EED

-Le sonnet français est construit sur le schéma : ABBA ABBA CCD EDE

Le dernier vers du sonnet est souvent en pointe (effet de surprise à la fin du texte).

- **Le pantoum** : Genre d'origine malaise écrit en quatrains ; le deuxième et quatrième vers de chaque strophe se répètent au premier et au troisième vers de la strophe suivante.

Les formes régulières :

Les poèmes de forme régulière se définissent par leur thème.

- **La fable** : poème didactique ou satirique utilise l'hétérométrie (différents mètres).
- **L'ode** : est un poème lyrique composé de strophes longues aux rimes identiques.
- **L'idylle et l'églogue** : forment de petits poèmes amoureux dans un cadre pastoral.
- **L'élégie** : est un poème lyrique qui exprime une plainte ou une méditation. Genre inventé dans l'Antiquité, composé de couplets de deux vers d'inégales longueurs (distique élégiaque).
- **Le blason** : poème en vogue au XVI^e siècle, décrit tout ou partie du corps féminin.
- **L'épigramme** : poème bref terminé par un trait mordant : la pointe.
- **Le lai** : le lai narratif se présente comme un conte merveilleux en vers suivis, destiné à être chanté. Le lai lyrique chante souvent l'amour sous la forme d'une suite de couplets qui n'ont pas la même largeur et qui reposent sur l'alternance de deux rimes.
- **L'hymne** : Poème chanté qui, dans l'Antiquité, célébrait un dieu. Dans la poésie française, souvent écrit en alexandrins, il se prête au traitement de sujets religieux, historiques et philosophiques.
- **La stance** : Strophe lyrique qui se prête à l'élégie ou à la méditation. Parfois synonyme de strophe.

Les formes libres :

- **Le poème en prose** : Genre né de la rencontre entre la prose rythmée et harmonieuse des genres oratoires antiques et les images évocatrices que permet la poésie. La cohésion de cette forme, souvent brève, est notamment assurée par les sonorités. Affranchi des contraintes formelles, le poème en prose se présente sous la forme de paragraphes, ou strophes, composés de versets et d'adapte librement au sujet qu'il traite.
- **Le poème en vers libres** : Le vers libre n'obéit pas à une structure régulière : ni mètre, ni rime, ni strophe. Le vers libre se caractérise par la recherche du rythme le plus adapté à la création du poète. Surtout employé depuis la fin du XIX^e siècle (symbolisme), ce vers est caractéristique de la poésie moderne. La ponctuation est souvent absente, ce qui permet toutes les modulations du rythme et multiplie les interprétations.

Les caractéristiques de la poésie

1. La poésie lyrique

À l'origine, c'est la poésie chantée avec la lyre comme accompagnement. La poésie lyrique aborde généralement des émotions et des sentiments liés à l'existence : les thèmes récurrents sont l'amour, la mort, la nature, etc. Le poète évoque alors ce qu'il ressent, mais aussi ce que peuvent ressentir tous les hommes. Le lyrisme exprime toujours une émotion, un bouleversement de la sensibilité.

2. L'élégie

Le poème élégiaque est un sous-genre de la poésie lyrique. Dans l'Antiquité, il s'agit d'un poème lyrique qui alterne des hexamètres (vers de six pieds) et des pentamètres (vers de cinq pieds) et qui exprime souvent des sentiments mélancoliques provoqués par la mort ou un amour malheureux. Au XVIII^e siècle, l'élégie est un poème sentimental, généralement d'inspiration amoureuse. Chez les romantiques (fin du XVIII^e siècle),

l'élégie est un poème qui exprime la mélancolie (Lire « Le Lac » de Lamartine). L'adjectif élégiaque s'emploie pour qualifier un ton, un thème, un poème plaintifs ou mélancoliques. La poésie lyrique exploite bien souvent le registre pathétique (lié au pathos, c'est-à-dire ce qui émeut vivement) afin d'émouvoir le lecteur, et le vocabulaire employé est fréquemment expressif, de même que la ponctuation.

3. La poésie épique

La poésie épique évoque des événements historiques (mêlés généralement à des légendes) ou des héros magnifiés. Il s'agit en fait d'accorder à un fait ou à un héros une grandeur et une force extraordinaires. La poésie épique n'est pas forcément liée à l'épopée (l'épopée est un poème narratif qui raconte les actions héroïques d'un homme ou d'un peuple, en y mêlant une part de merveilleux). Comme les actions représentées sont extraordinaires dans la poésie épique, l'hyperbole est fréquemment employée ainsi que les comparaisons grandioses.

4. La poésie satirique

Dans son sens premier, la satire est un poème de forme libre, à rimes plates (AA / BB / CC). Le poème satirique critique les vices et les ridicules des hommes, qu'il s'agisse d'individus ou de groupes sociaux, ou encore de toute une société. Lire, par exemple, les Satires de Boileau ou « Monsieur Prudhomme » (Verlaine, Poèmes saturniens, 1866). La tonalité est bien souvent ironique et / ou humoristique.

5. La poésie didactique

Comme son nom l'indique, le poème didactique vise à enseigner quelque chose. Il peut s'agir d'un enseignement moral (une fable, par exemple), philosophique ou religieux, ou encore scientifique. Exemple : Boileau, Art poétique. Dans la poésie didactique, le jeu sur les rythmes et les sonorités est volontiers adopté. L'abstrait et le concret sont souvent mêlés, qu'il s'agisse du lexique ou des comparaisons.

COMMENT PEUT-ON ANALYSER UN POÈME ?

Il faut étudier les éléments suivants :

1. La vie du poète.
2. Les figures de styles.
3. Les registres.
4. Les strophes.
5. Les syllabes.
6. Les verbes.
7. Les rimes.
8. Le rythme.
9. Les consonnes et les voyelles.
10. La musicalité (si elle existait).

Dans l'introduction on doit annoncer le thème principal du poème, le genre, le courant littéraire, le poète dans son époque, la date, le recueil, le titre,....

Dans le développement : il faut commenter les éléments moins apparents qui correspondent à l'intention du poète.

La conclusion est le miroir de l'analyse, elle reprend l'essentiel des idées et souligne l'originalité du poème.

LES FIGURES DE STYLE

- **L'allégorie** : personnification d'une idée abstraite.
Ex : ô Mort, vieux capitaine, il est temps ! levons l'ancre ! (Baudelaire)
- **L'allitération** : répétition d'une ou de plusieurs consonnes dans un groupe de mots.
Ex : Je veux célébrer ton ramage
Sur tous oiseaux qui sont en cage
Et sur tous ceux qui sont ès bois (allitération en « s ») (Ronsard)
- **L'anaphore** : répétition d'une même expression ou d'un même mot au début de phrase ou de vers.
Ex : Partout l'image idée, partout la pensée fleur, partout les fruits. (Hugo)
- **L'antithèse** : deux termes de sens opposés dans une même phrase.
Ex : Afin que, vif et mort, ton corps ne soit que roses. (Ronsard)
- **L'assonance** : répétition d'une même voyelle dans un groupe de mots.
Ex : Qui ne les eût à ce vèpres cueillis
Chutes à terre elles fussent demain. (assonance en « u ») (Ronsard)
- **Le chiasme** : structure en croix qui associe deux termes à deux sans qu'ils aient nécessairement un rapport de sens (A+B/B+A).
Ex : Il regarde longtemps, longtemps cherche sans voir. (Vigny)
- **La comparaison** : établir un parallèle entre 3 éléments : un comparé, un comparant et un outil de comparaison (comme, semblable à,) avec l'élément de comparaison.
Ex : Il est des parfums frais comme des chers d'enfants. (Baudelaire)
- **Le contre rejet** : placer en fin de vers un mot ou un groupe de mots appartenant, par la construction et le sens, au vers suivant.
Ex : Et de longs corbillards, sans tambour ni musique
Défilent lentement dans mon âme ; l'espoir
Vaincu, pleure et l'angoisse atroce, despotique. (Baudelaire)

- **L'enjambement** : lorsqu'un vers continu sans interruption sur le vers suivant ou sur le premier hémistiche du vers suivant.
Ex : Je vois se dérouler des rivages heureux
Qu'éblouissent les feux d'un soleil monotone.
- **L'énumération** : succession de mots ou d'expressions de sens voisins. Elle a deux types :
 - 1- Énumération avec gradation croissante:
Ex : Je me meurs, je suis mort, je suis enterré. (Molière)
 - 2- Énumération avec gradation décroissante :
Ex : Vous ne donnez qu'un jour, qu'une heure, qu'un moment. (Racine)
- **L'euphémisme** : formulation adoucie d'une idée qui pourrait paraître trop brutale.
Ex : Je serai sous la terre, et, fantôme sans os,
Par les ombres myrteux je prendrai mon repos. (je serai mort) (Ronsard)
- **L'hyperbole** : exagération dans le choix des mots.
Ex : Un bruit à réveiller un mort (pour caractériser un grand bruit) (Molière)
- **L'ironie** : dire par raillerie le contraire de ce que l'on pense.
Ex : Surtout ne te presse pas ! (pour se moquer de lui car il est très lent)
- **La litote** : utilisation d'une expression disant le moins pour exprimer le plus.
Ex : Va, je ne te hais point (pour dire je t'aime) (Corneille)
- **La métaphore** : établir une assimilation entre un comparé et un comparant, avec un élément de référence mais sans l'outil de comparaison.
Ex : Et tes mains feuilles de l'automne. (Apollinaire)
- **La métonymie** : remplacer un élément par un autre élément appartenant au même ensemble logique (contenant/contenu, partie/tout, cause/effet)
Ex : La France jouera contre l'Italie : la France = les joueurs français, l'Italie = les joueurs italiens.
- **L'oxymore** : réunir à l'intérieur d'une même expression deux mots aux sens opposés.
Ex : Une obscure clarté.... (Corneille)
- **La périphrase** : employer un groupe de mots pour éviter le mot propre.
Ex : Le vainqueur d'Austerlitz (Napoléon)
- **La personnification** : attribuer des qualités humaines à un objet inanimé.
Ex : Rendre le ciel jaloux de sa vive couleur,
Quand l'aube, de ses pleurs, au point du jour l'arrose (Ronsard)
- **Le rejet** : un vers rejette un mot au début de vers suivant.
Ex : Mais tout n'est pas détruit et vous en laissez vivre
Un... Votre fils, Seigneur, me défend de poursuivre. (Racine)
- **La synecdoque** : remplacer un mot par un autre ayant une relation d'inclusion avec celui-ci.
Ex : Je quitterai bientôt ces murs (c'est-à-dire cette maison).

LES REGISTRES

C'est-à-dire l'ensemble des caractéristiques d'un texte qui provoquent des effets particuliers émotionnels ou intellectuels sur le lecteur ou le spectateur :

1. **Le registre lyrique** : il se caractérise par la présence de la première personne de singulier (je) où le poète exprime ses sentiments personnels (joie/tristesse, bonheur/mélancolie,...).
2. **Le registre pathétique ou élégiaque** : expression hyperbolique d'une forte émotion (tristesse, souffrance,...)

3. **Le registre épique** : on y trouve le champs lexical de l'héroïsme, du merveilleux avec un style d'amplification (hyperbole, gradation) et de l'analogie (personnification, allégorie mythologiques). Le vocabulaire sera emprunté au lexique guerrier, le héros porte avec lui le destin d'un peuple, omniprésence du sacré.
4. **Le registre satirique** : il se caractérise par des allusions sous-entendues avec une exagération en vue de dénoncer des comportements, des défauts ou des personnes avec un style moquant.
5. **Le registre comique** : implique une ironie en répétant mécaniquement des mots ou des situations pour faire rire ou sourire.

Le champs lexical : l'ensemble des mots qui appartiennent à un même thème, et qu'ils se regroupent selon des réseaux de signification :

- a. Domaine de la sensation : les cinq sens.
- b. Domaine de l'affectivité : amour, amitié, haine,....etc.
- c. Domaine de l'abstrait : liberté, politesse,.....

LES STROPHES ET LES SYLLABES

Pour chaque strophe on dit l'idée générale et les idées spécifique. On parle de sonnet quand le poème est composé de deux quatrains (quatre vers) et de deux tercets (trois vers), ce qui fait que le nombre de vers c'est 14 vers. Le derniers vers est souvent le plus important où le poète donne une idée, un moral, une leçon. Les coupes syllabiques à l'intérieur de chaque vers sont marquées par des accents rythmiques. Pour le compte des syllabes, on a le problème de « e » muet, qu'on ne compte pas à la fin du vers ni s'il est suivi d'un mot qui commence par une voyelle, mais on le compte quand il est suivi d'un mot qui commence par une consonne, et qu'il vient au milieu du vers :

Ex : el/le a / pas/sé /la / jeu/ne / fille

1 2 3 4 5 6 7 8

La diérèse : est la dissociation de deux voyelles à l'intérieur de la même syllabe et compte pour 2 syllabes.

Ex : je / pris / al/li/an/ce / nou/velle on fait la diérèse pour respecter la métrique du poète.

La synérèse : est l'association de deux voyelles qui se prononcent en une seule syllabe et compte pour une syllabe. Ex : d'un/ trait / meur/trier / em/pour/pré / de / son / sang on fait la synérèse pour respecter la métrique du poète.

La césure : est une pause à l'intérieur du vers qui suit une syllabe accentuée. La position de la césure a une importance considérable dans le rythme du vers. La césure divise les vers en deux parties appelées hémistiches. dans les vers de 10 syllabes, la césure se produit après la 4^{ème} ou la 5^{ème} syllabe. Dans les alexandrins la césure est placée après la 6^{ème} syllabe. En aucun cas l'hémistiche ne peut s'achever sur un « e » muet dans la métrique classique.

Le choix du mètre :

- a. Alexandrin : composé de 12 syllabes
- b. Décasyllabe : composé de 10 syllabes
- c. Octosyllabe : composé de 8 syllabes

LES VERBES

C'est-à-dire temporalité et modalité : valeur des temps utilisés. Il faut étudier les phrases (simples ou complexes). Ensuite, étudier la syntaxe, la place des mots, les connecteurs et la ponctuation, ce qui permet de trouver le rythme du poème. De plus, dire le niveau du langage utilisé (familier, soutenu, courant, péjoratif, mélioratif) ce qui permet de discerner le niveau social.

LES RIMES

- **Définition** : la rime est l'homophonie de la dernière voyelle accentuée et de ce qui suit. C'est la répétition des syllabes ayant au moins une voyelle identique qui se prononcent à la fin d'au moins deux vers. La dernière syllabe prononcée d'un vers constitue donc la rime de ce vers.
- **La richesse des rimes** : elle dépend du nombre des sons composant les mots à la rime :
 - a. **Rimes riches** : il y a au moins trois éléments phonétiquement identiques.
Ex : vers/divers bannir/finir N.B : les sons ne sont pas toujours en relation avec l'orthographe du mot. Par exemple, le « e » muet en fin de mot (sacrée/retirée), les consonnes finales (doux/passez) ne s'entend pas. les sons « oi », « an » compte pour un seul élément.
 - b. **Rimes suffisantes** : il y a deux éléments phonétiquement identiques.
Ex : souci/ci dérapier/souper
 - c. **Rimes pauvres** : il y a un seul élément phonétiquement identique et c'est obligatoirement la dernière voyelle accentuée du vers.
Ex : dérapier/souper rue/salue
- **La disposition des rimes** : pour indiquer la disposition des rimes, on a recours aux lettres A,B,C,D. la disposition des rimes entraîne trois grands types d'alternance :
 - a. **Rimes plates** : AA,BB par exemple :
Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain
Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse
Et ne vous piquez point d'une folle vitesse
 - b. **Rimes croisées** : ABAB par exemple :
Que le vent qui gémit, le roseau qui soupire
Que les parfums légers de ton air embaumé
Que tout ce qu'on entend, l'on voit ou l'on respire
Tout dise : « ils ont aimé ! »
 - c. **Rimes embrassées** : ABBA par exemple :
Il faut aussi que tu n'aïlles point
Choisir tes mots sans quelques méprise
Rien de plus cher que la chanson grise
Où l'indécis au Précis se joint
- **Le genre des rimes** : les rimes féminines se terminent par un « e » muet. Ex : gloire/mémoire. Tous les autres rimes sont masculines. Ex : sort/mort.

LE RYTHME

À l'origine, la poésie était toujours accompagnée de musique. Les vers ont conservé ensuite le rythme, donné par le de l'enjambement, le rejet, le contre-rejet, l'accent et la coupe :

- L'accent : c'est l'augmentation de la voix sur une syllabe. Il porte sur la dernière syllabe non muette d'un mot long ou d'un groupe de mot court. Le nombre et la place des accents sont déterminants pour le rythme. (rythme court)
- La coupe : c'est un repos, une pose dans le vers. Elle se situe après chaque syllabe accentuée et marque la fin d'une mesure. Les vers longs comportent plusieurs coupes. (rythme court)

LES VOYELLES ET LES CONSONNES :

La langue poétique s'efforce de donner une valeur représentative et des relations entre les sonorités. Les effets sonores se produisent du sens. Les sons aident le poète à créer son propre climat pour évoquer le sens implicite ou explicite.

a. Les voyelles : peuvent être :

- Aigües : les sons « i, e, y, ø, œ » elles donnent un effet aigu, clair, doux léger quand elles sont répétées. Soit la joie et la vivacité.
- Graves : les sons « a, o, d, u » elles donnent un effet grave.
- Fermées : les sons « i, y, u, e, o, ə » elles donnent un effet sombre, sourd. elles peuvent suggérer la mélancolie, l'angoisse, la lenteur ou la majesté.
- Ouvertes : les sons « ε, a » sont éclatantes.
- Nasales : les sons « ã, , , , donnent un effet voilé atténué, mou, lent.

b. Les consonnes : peuvent être :

- Instantanés : les sons « b, p, d, t, g, c, k » expriment la dureté, suggèrent un effet sec et hésitant.
- Continues : les sons « v, f, l » donnent un effet soutenu, expriment la douceur.
- Nasales : les sons « n, m » donnent un effet doux, mou, languissant
- Spirantes : les sons « s, z » donnent un effet sifflant

LA MUSICALITÉ

C'est-à-dire analyser les effets sonores (allitération, assonance) et rythmiques d'un poème, et les rimes